



Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

Service des communications

Pour publication immédiate

COMMUNIQUÉ

Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

Vers une stratégie énergétique pour l'archipel

Îles-de-la-Madeleine, le 21 octobre 2011 – Le maire des Îles-de-la-Madeleine, Joël Arseneau, annonce le lancement d'une démarche visant à doter l'archipel d'une stratégie énergétique territoriale. Cette initiative s'inscrit dans un contexte où plusieurs projets liés à la mise en valeur des ressources naturelles du territoire et à l'alimentation en énergie se confondent et se confrontent dans la communauté insulaire.

« L'objectif que nous poursuivons, explique le maire Arseneau, consiste à développer un consensus et une vision d'avenir en matière énergétique garantissant l'approvisionnement à moyen et long terme du territoire, une plus grande autonomie, une réduction de notre empreinte écologique et des conditions de développement socioéconomiques favorables pour notre communauté. »

Le développement d'une stratégie énergétique fait partie du plan de travail de la Municipalité/Agglomération depuis quelques années. Dans un rapport déposé en juin 2007, une commission indépendante* sur le développement éolien aux Îles avait recommandé que la Municipalité des Îles se dote d'une stratégie énergétique visant à mieux orienter ses choix en la matière. La recommandation des commissaires servira de base à la mise en œuvre du projet :

« Cette stratégie devrait comprendre un état de situation (besoins actuels et réponses à y apporter), une estimation des moyens à prendre pour réduire la consommation d'énergie, une exploration de toutes les sources d'énergie potentiellement utilisables pour le milieu et, enfin, des recommandations pour un développement énergétique respectant prioritairement les aspects suivants : sécurité d'approvisionnement et exigences environnementales versus coûts de production. »*

Ce chantier de travail devient particulièrement pertinent alors qu'Hydro-Québec poursuit avec la Municipalité l'élaboration d'un projet de couplage éolien-diesel, que la société d'État analyse par ailleurs les coûts de remplacement de sa centrale thermique au mazout par un câble sous-marin avec la Gaspésie et qu'un projet de forage exploratoire de gaz naturel fait l'objet de vives discussions.

Par cette initiative, la Municipalité/MRC réaffirme sa volonté de mener un débat profond et respectueux

sur l'avenir énergétique de son territoire menant à des décisions éclairées par les autorités compétentes. La Municipalité confiera le pilotage du dossier au comité aviseur éolien, dont le nom et le mandat seront révisés afin de refléter son rôle plus global en matière de développement énergétique. Le Forum intersectoriel sur les ressources naturelles du territoire sera l'instance privilégiée de concertation de cette démarche alors que le Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes (CERMIM) devrait en assurer la réalisation.

« Notre Municipalité/MRC fait encore une fois preuve d'avant-gardisme et de leadership en entamant une initiative qui transcende largement les compétences municipales strictes pour développer une vision d'avenir par et pour notre communauté » de conclure le maire Joël Arseneau. La démarche devrait s'étaler sur une période de 8 à 10 mois et comportera des audiences publiques.

– 30 –

**Rapport sur la consultation publique sur le développement de l'énergie éolienne aux Îles-de-la-Madeleine, Aucoin L., Fournier L., Miousse A, juin 2007.*

– 30 –

Pour information : Elena Haratsaris, coordonnatrice des communications
eharatsaris@muniles.ca
418 986-3100, poste 328